

# La Gazette de Bourg Achard



A la une:  
Les 10 ans de la  
médiathèque

Bourg-Achard

# Les horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi :  
9 h 15 - 12 h 00 / 15 h 00 - 17 h 30  
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

## Contacter la mairie

Par téléphone : 02 32 56 20 18  
Par courriel : [contact@mairie-bourgachard.fr](mailto:contact@mairie-bourgachard.fr)  
Par courrier :  
*Mairie de Bourg-Achard  
Place de la mairie - 27310 Bourg-Achard*



## Sommaire

**Page 2 - Edito**

**Page 3 - Animations**

*Ça s'est passé hier*

**Page 6 - A la Une**

*Les 10 ans de la médiathèque*

**Page 9 - Culture**

*Opéra des champs*

*Bourg-Achard fait son festival*

**Page 10 Projets structurants**

*Bourg-Achard s'expose*

**Page 12 Commerce**

*Droit de préemption et plan façade*

*Les nouveaux commerces*

**Page 14 Travaux**

*Rénovation thermique*

*Petite histoire de la mairie*

**Page 16 Jeunesse**

*Le Conseil Municipal des Jeunes*

**Page 17 A votre service**

*Le panneau d'information numérique*

**Page 18 Eco gestes**

*Les aides à la rénovation thermique*

**Page 19 Dernière minute**

**Page 20 Agenda**



**Josette SIMON**  
Maire de Bourg-Achard

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux. Vœux d'avoir et de conserver une bonne santé, vœux de vivre des joies simples et vraies.

Dans ce quatrième numéro de notre gazette, l'anniversaire de la médiathèque Hector Malot est mis à l'honneur. A travers les 10 ans de ce lieu, ce sont les bénévoles et les professionnels que je salue. Toutes les actions favorisent la fréquentation croissante du public ! Nous le devons au travail des bénévoles, toujours présents, fidèles à leurs engagements de vous accueillir et d'apporter leur soutien aux bibliothécaires professionnelles qui gèrent cet équipement culturel. Cette dynamique équipe organise et déploie les richesses de cet équipement communal au bénéfice de tous, pour tous. Elle donne le meilleur d'elle-même et fait sans cesse preuve d'un grand dévouement au service de la culture. Rendez-vous, dès lors, fin janvier pour aborder ce semestre festif !

Dans l'univers du bénévolat, nous croisons chaque jour des habitants de la commune et du territoire. Les actions et les causes portées par les associations sportives, citoyennes, caritatives, de loisirs ou culturelles nous touchent et nous rendent meilleurs.

Avec les membres du conseil municipal et l'ensemble des services, je continue d'agir pour une commune plus moderne, qui répond aux besoins de ses habitants avec notamment l'élaboration d'un plan de rénovation des façades en centre bourg, l'installation d'une borne interactive, d'un portail de la restauration scolaire à destination des familles.

Bourg-Achard, c'est aussi une commune où des choix stratégiques s'imposent par économie et par respect de l'environnement avec la réalisation de travaux énergétiques d'envergure dans les bâtiments communaux, avec des illuminations de fin d'année et des éclairages publics modulés plus économies en énergie.

Pour 2023, je fais le vœu qu'il fasse toujours bon vivre dans notre commune, une commune soucieuse de la sécurité et du cadre de vie de ses habitants. Gardons précieusement ce qui nous rassemble.

Merci à tous et bonne lecture.

*Milleurs vœux*

# Ça s'est passé à Bourg-Achard



Le **forum des associations** s'est tenu le 3 septembre au gymnase Dannetot avec de nombreux participants et un public enthousiaste



Dimanche 2 octobre, les **foulées roses** ont mobilisé de nombreux coureurs et marcheurs pour aider la ligue contre le cancer.



La **foire à la Bourrette** dont le thème de cette année était le blé a profité d'un magnifique temps le 18 septembre dernier. Les visiteurs ont pu déguster les pains offerts par les boulanger de Bourg-Achard



Les **poilus** ont fait leur cabaret en chanson à la maison des associations le 5 novembre



La **médiathèque Hector Malot** a levé les yeux vers les oiseaux à l'occasion de l'exposition "observons les oiseaux" à l'automne dernier



Durant la **semaine bleue**, en octobre dernier, nos ainés de l'Agora ont visité le pôle des arts



Le 16 octobre, s'est déroulé, à la Maison des Associations, le **repas dansant des ainés** offert par la commune



En octobre et en novembre, l'association Cardere a animé deux **chantiers participatifs** autour de la mare des Honguemarettes



**Collecte de la banque alimentaire**  
les 25 et 26 novembre avec 42 bénévoles sur les 3 grandes surfaces de Bourg-Achard



Le **marché de noël** s'est déroulé les 10 et 11 décembre à la maison des associations. Comme chaque année, les visiteurs ont été nombreux à découvrir les créations des artisans et producteurs locaux.



Des lanternes lumineuses se sont envolées au dessus de la ville pour **Mon noël à Bourg Achard**, proposé par l'UCIA

## Et aussi ...

11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918 et recueillement avec l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et les membres du CMJ

19 décembre : distribution du colis de Noël élaboré par la ferme de Guenouville, l'ESAT d'Evreux, et les serres du Val aux Monts du Roumois

A venir :  
La galette des ainés aura lieu le 22 janvier à 15h avec l'animateur "Tip Tonic" à la maison des associations.

## A LA UNE



1500 adhérents, 19 000 documents,  
des jeux, des animations  
un espace multimédia, accessibles à  
tous, gratuitement.

## A LA UNE

*Marine Romo Galean vous êtes la directrice de la médiathèque, pouvez-vous nous parler de l'histoire de cet équipement ?*

La médiathèque Hector Malot est ouverte depuis 2013, mais une bibliothèque existait déjà à Bourg-Achard depuis les années 1990. Portée par une équipe de bibliothécaires bénévoles et soutenue par les différentes municipalités, la culture a toujours eu sa place à Bourg-Achard. En 2013, l'ouverture dans ses nouveaux locaux, a permis à la médiathèque de rencontrer un public nombreux et fidèle. En 2021, plus de 1 500 adhérents ont profité des services de la médiathèque et réalisé plus de 42 000 emprunts !

*Quel type de documents proposez-vous ?*

Il y en a pour tous les goûts : des romans, des documentaires, des albums, des BD, des magazines, des CD, des DVD et des jeux de société ! Nous avons aujourd'hui 19.000 documents. Nous proposerons, au printemps, pour la première fois, une grande vente de documents, issus du désherbage de nos collections.

*C'est ouvert à tous ?*

Bien sûr, la Médiathèque est ouverte à tous. Pas besoin d'être inscrit pour venir passer un moment sur place. Et pour emprunter ou assister aux animations,

l'adhésion est gratuite.

*Les bibliothèques ont l'image de lieux sérieux et tristes. Est-ce qu'on peut s'amuser à la médiathèque de Bourg-Achard ?*

Heureusement ! Les bibliothèques ne sont plus ces lieux austères. Au contraire, il y a de la vie et chacun peut y trouver sa place ! On peut venir lire, bien sûr, mais également assister à une animation, découvrir un jeu, utiliser les postes informatiques ou encore venir papoter entre amis. Et c'est bien cette vie-là que l'on aime voir à la Médiathèque !

*La médiathèque est tête de réseau, pouvez-vous nous expliquer ce que cela signifie ?*

Nous travaillons en réseau avec 11 bibliothèques dans le Roumois. Concrètement, cela signifie qu'un usager inscrit à Bourg-Achard peut accéder gratuitement aux 12 bibliothèques. Ainsi, ce sont près de 80 000 documents accessibles et de nombreuses animations.

La médiathèque apporte également un soutien technique aux bibliothécaires du réseau.

*Un souvenir de l'ouverture le 30 janvier 2013 ?*

C'était un mercredi et c'était la folie ! Le public était ravi de pouvoir enfin découvrir ce nouveau lieu. Et nous, bibliothécaires, étions heureux de rencontrer notre public et avoir les premiers retours sur ce qui avait été imaginé depuis des mois.

*Et pour l'anniversaire des 10 ans, qu'est-ce qu'il se passera ?*

Des animations dédiées à l'anniversaire, un réaménagement cet été et un catalogue en ligne, voici quelques-uns des éléments de cette année 2023 à la médiathèque.

*Un vœu pour les 10 ans ?*

Que la prochaine décennie soit aussi réussie que la première !

# Spécial J'ai 10 ans

La médiathèque Hector Malot fête sa première décennie et propose un programme d'animations pour célébrer cet anniversaire.  
Échange avec Marine Romo Galean, sa directrice.

# Quelques grands moments de l'année

Réservation au 02 32 42 18 16

Samedi 21 janvier à 19h

## NUIT DE LA LECTURE

Un repas de fête qui dure, des convives gênants, une histoire de gâteau, un discours qui n'en finit pas, un karaoké québécois, entre deux, une assiette de tartiflette... Êtes-vous prêts à passer une bonne soirée? à partir de 12 ans - sur réservation.

Mercredi 22 février

## CONCOURS DE GÂTEAU

### D'ANNIVERSAIRE

Qu'il soit au chocolat, aux pommes, au citron, aux fruits ou autre, créez votre plus beau gâteau d'anniversaire et soumettez-le au vote du jury !

2 catégories seront proposées, adultes et famille. Inscriptions avant le 18 février.

Du 27 février au 8 avril

## EXPOSITION : LES PETITS TRÉSORS

10 ans d'existence, c'est aussi 10 ans d'objets trouvés, de souvenirs, de photos. Cette exposition présente les trésors oubliés dans les livres. Sont-ce les vôtres ?

Vendredi 24 mars à 19h

## SOIRÉE "BULLES DE FÊTES"

Boisson festive par excellence le vin de champagne est un incontournable des anniversaires. Cette dégustation vous permettra de découvrir les subtilités et les différences des cépages et terroirs. Avec la maison du Père Tranquille. A partir de 18 ans - sur réservation.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Programme complet sur le site internet et en version papier à la médiathèque.

Du 18 au 22 avril

Dans le réseau des médiathèques du Roumois

## ATELIER REALITÉ AUGMENTÉE

Dans le cadre de l'événement XPO proposé par la médiathèque départementale de l'Eure, cet atelier vous permet de voyager depuis votre médiathèque en réalité augmentée. Consultez le programme de la médiathèque pour les horaires. Sur réservation - à partir de 12 ans.

Mercredi 22 avril à 10h & 11h

## SPECTACLE "PETIT BLEU PETIT JAUNE"

Par la compagnie "La Bande Songe"

A partir de l'album du même nom de l'auteur de Léo Lionni, un spectacle visuel et musical pour les petits  
Pour les 2-4 ans - sur réservation



## CULTURE

Bruno Philippe, jeune violoncelliste,  
révélation instrumentale aux Victoires de  
la musique classique 2018  
© Natacha Colmez photography

## Opéra des champs

Le 12 février prochain, l'opéra de Rouen-Normandie se déplace à la maison des associations de Bourg-Achard pour présenter sa "Symphonie de février". Sous la direction d'Andreas Spering, l'orchestre accompagné de Bruno Philippe au violoncelle, jouera différentes pièces comme "L'ouverture n°2" de *Léonore* de Beethoven, un "Concerto pour violoncelle en La Majeur" de Carl Philip Emmanuel Bach et la "Symphonie n°9" de Schubert. Les élèves de l'orchestre de l'École des Arts seront également à l'honneur en jouant en première partie de ce concert d'exception.  
Tarif 12€ / 6 € - réservation et renseignements : cultureba@mairie-bourgachard.fr



## Un festival à Bourg-Achard

Les 28 et 29 mai 2023, la ville de Bourg-Achard et l'association l'École des arts, proposent un festival mettant en valeur les pratiques amateurs enseignées au Pôle des Arts.

Du cirque à l'orchestre en passant par la danse classique et les musiques actuelles ou le théâtre toutes les disciplines, dont l'apprentissage est possible dans ce lieu de culture achard-bourgeois, seront mises en avant à l'occasion d'un temps fort sur le week-end de la Pentecôte. Traditionnellement, le dimanche de ce week-end de trois jours était le rendez-vous d'un grand concert de l'orchestre. En 2023, le samedi et le dimanche seront enrichis d'un programme d'animations et d'ateliers pour participer et découvrir les pratiques artistiques.

Deux soirées de concerts le samedi et le dimanche seront proposées à la maison des associations.





## Bourg-Achard s'expose

### Le 7 janvier à la maison des associations.

A l'origine de cette exposition, le projet de rénovation du centre bourg. En partenariat avec le CAUE\*, l'idée d'une exposition naissait autour des grands projets qui jalonnent la ville. Présentée à la Maison des Associations, cette exposition abordera les travaux structurants qui ont été ou vont être menés dans la commune. De l'urbanisme à la culture en passant par le commerce, ou le CMJ, la ville de Bourg-Achard avance sur tous les fronts. Cette exposition sera également l'occasion d'échanger avec les élus qui seront présents.

### Les jeunes architectes de l'ENSAPB, invités d'honneur.

Cette exposition est également l'occasion de découvrir les projets réalisés par les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville. Venus à Bourg-Achard lors d'ateliers participatifs, les étudiants ont eu pour mission d'imaginer le Bourg-Achard du futur. Contrainte climatique, circulation douce, mise en valeur patrimoniale, stationnement, toutes les idées possibles seront présentées les 6 et 7 janvier prochain.

\* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

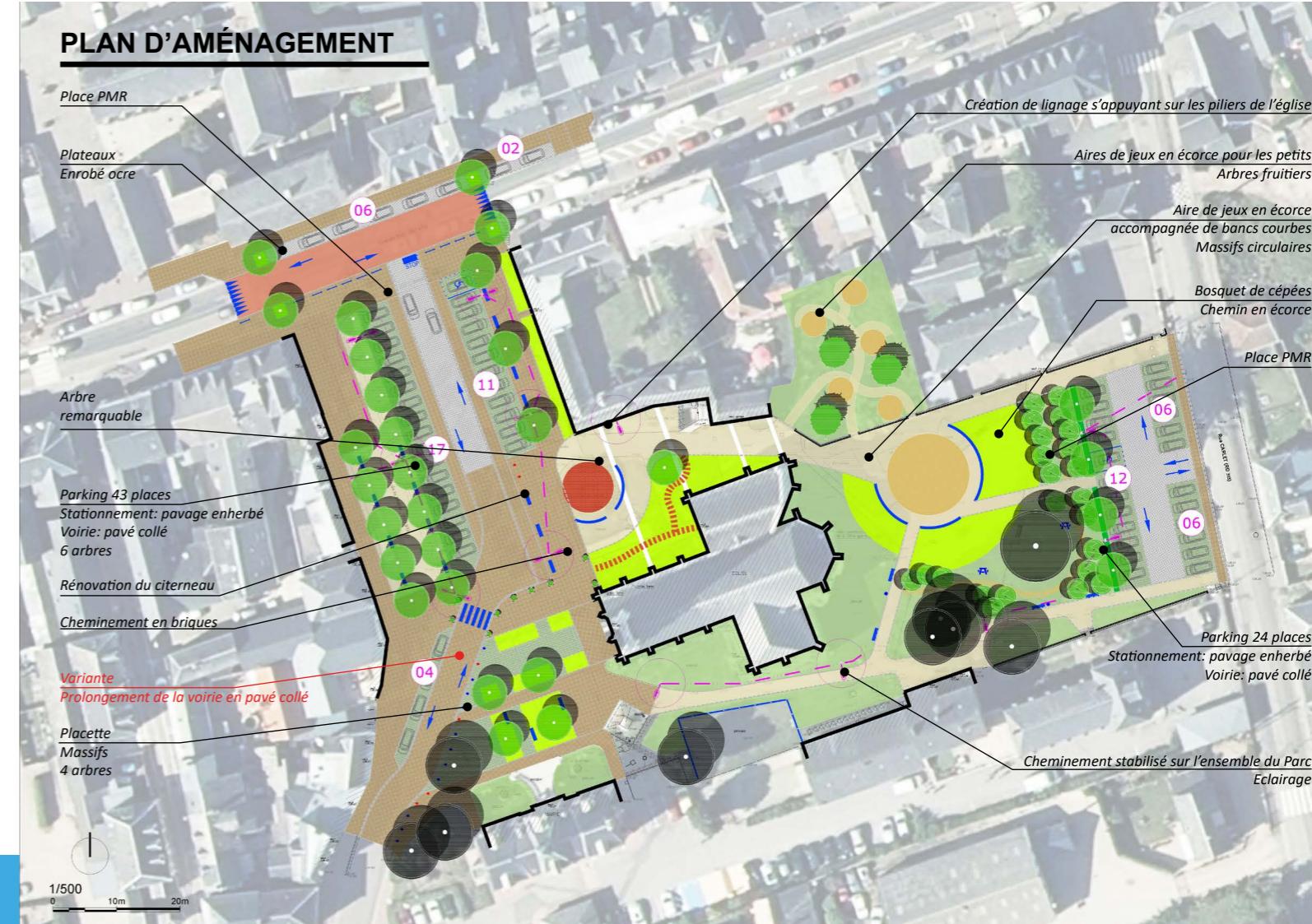
### Un cœur de ville à repenser

Repenser le centre bourg, sa circulation, la place de la mairie et le square du général de Gaulle, est un projet déjà bien avancé avec l'aide de différents acteurs et institutions :

- le Département de l'Eure pour le transfert de gestion de la grande rue
- le Cerema pour le projet de plan de circulation
- le CAUE, le Parc Régional des Boucles de la Seine pour les aménagements et la végétalisation
- le cabinet de urbanisme-paysagisme Folius Ecopaysage qui a dessiné ce nouveau cœur de bourg.

Les financements des travaux et le calendrier des autorisations sont en cours

## Le projet du centre bourg



Le plan du centre bourg imaginé par les urbanistes-paysagistes du cabinet Folius Ecopaysage, propose une végétalisation de la place afin de créer des îlots de fraîcheur et des cheminements piétonniers. Sur le square, création d'une aire de jeu ainsi que des places de stationnement sur la rue Carlet. Le jardin du square sera redessiné.

# Rénovation thermique, la commune signe une convention avec le SIEGE 27

## ***Un audit énergétique sur les bâtiments publics***

La question de la maîtrise de l'énergie est au cœur des préoccupations de chacun. À la mairie également. Les différents bâtiments qui constituent le domaine patrimonial municipal nécessitent des travaux de rénovation thermique. La commune a ainsi conventionné avec le SIEGE 27 qui s'engage auprès de ses collectivités adhérentes à les conseiller, les aider à maîtriser leur consommation et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour relever ce défi énergétique, un service mutualisé d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics a été mis en place par le SIEGE 27.

## ***Trois années pour avancer***

Un conseiller en énergie partagée et un économie de flux travaillent en collaboration avec la commune pour établir un programme d'actions sur les trois années à venir.



## En chantier

La toiture de la mairie nécessitait une importante réfection. Fuites et infiltrations menaçaient les archives situées au dernier étage de l'édifice.  
Les travaux sont en cours depuis septembre.



## Le saviez-vous ?

### **Petite histoire de la mairie**

La mairie de Bourg-Achard a été inaugurée en 1895. Autrefois, la mairie se situait dans un immeuble de la grande rue.

La construction de la nouvelle mairie intervient au terme d'importants travaux sur la place et aux abords de l'église. Durant la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le cimetière est déplacé, des maisons sont détruites pour créer la place, et l'église est restaurée. Les coûts sont importants mais la municipalité de l'époque tenait à construire une belle mairie. Saviez-vous qu'au rez-de chaussée se trouvait "le violon"? Il s'agissait de la prison municipale. Une inscription est encore présente au dessus de la porte.



## Plan façades : une aide pour un beau bourg

### Un centre ville attractif

En dehors des travaux de voirie prévus autour de la place de la mairie, de la grande rue et du square du général de Gaulle, restait la nécessité de rénover les façades des immeubles de la rue principale de Bourg-Achard et le long de la place de la mairie.. L'objectif : créer un centre bourg beau et attractif.

### Une aide pour rénover.

Afin de faciliter et d'encourager la rénovation, le ravalement ou l'entretien des façades des immeubles de la place de la mairie et de la rue principale de Bourg-Achard. La commune de Bourg-Achard met en place un dispositif d'aide incitative au profit des propriétaires. Cette aide permettra, dès lors, de réaliser les travaux obligatoires sur les façades, tous les dix ans, avec participation financière publique.

## Droit de préemption : assurer la diversité des commerces

Bourg-Achard fait partie du dispositif « Petites Villes de Demain », dans lequel plusieurs fiches actions définissent la redynamisation du centre-ville, la commune doit pouvoir agir et maîtriser le commerce de proximité.

Un périmètre de sauvegarde du commerce a été établi. Dans cette zone, la ville peut exercer son droit de préemption sur les baux commerciaux et artisanaux. Elle se porte ainsi garant de l'équilibre et de la diversité de l'offre commerciale, augmentant ainsi l'attractivité de son centre bourg.

Le but de cette réglementation est de préserver les activités commerciales dans les coeurs de villes, les bourgs et les petites communes, afin de contrebalancer les urbanisations commerciales à l'extérieur des centres villes et de maintenir une vie sociale, d'échanges et de partage. Il est indispensable de sauvegarder le commerce de proximité et de préserver la diversité de l'activité commerciale et les intérêts de la commune.



Photo L'éveil de Pont-Audemer



### Ambiance Beauté

Sauna japonais et waterbike vous sont proposés entre autres soins par Audrey Bréant de ce nouvel institut de Beauté.

Tel : 06 66 08 84 44  
Allée Charles Nicolle



### Hair au Carré

Coiffeur et barbier, Clément propose tout une gamme de soins et de prestations pour tous et toutes.

Tel: 06 66 08 84 44  
225, grande rue



### Le p'tit salon

Déco vintage et esprit récup' pour ce salon de dégustation où l'on peut découvrir vins, bières, et produits locaux tout en savourant tartes salées et planches gourmandes.

Tel: 02 78 08 94 55  
182 grande rue



### O'spare

Padel, bowling, squash, foot, les activités que l'on peut pratiquer sont nombreuses dans ce nouvel espace situé sur la zone d'activités.  
<http://ospare.fr/>

### L'entre-potes bistrot

Accueil chaleureux, cuisine maison et ambiance familiale font de cette petite brasserie un incontournable du midi

Tel.: 02 32 57 95 74  
270, grande rue

**A noter :**  
*La braderie des commerçants se déroulera le samedi 13 mai 2023*

## DU nouveau dans les commerces

# Le Conseil Municipal des Jeunes

La nouvelle équipe du CMJ s'est réunie en novembre dernier pour évoquer les projets de l'années 2023. Une belle équipe dynamique et enthousiaste.



## La borne d'information numérique

C'est un outil tout beau et tout nouveau. Cette nouvelle borne numérique tactile est à votre disposition devant l'entrée de la mairie. Vous aurez accès aux délibérations du conseil municipal, aux arrêtés et à tous les documents administratifs publics. Vous pourrez même vous envoyer ces documents directement vers votre boîte de messagerie grâce à un simple QR code. Un outil pratique pour tous.

Accueil La Mairie Découvrir Bourg-Achard Vivre à Bourg-Achard Les Associations La Médiathèque

Panneau d'affichage interactif

Consultez notre panneau d'affichage interactif

**La Mairie**

**Conseils municipaux**

**Les arrêtés**

**Urbanisme**

**Etat civil**

**Associations**



Le contenu de la borne est également accessible depuis le site internet de la mairie : [www.bourgachard.fr](http://www.bourgachard.fr)



## Qui contacter?

**Permanence à la Maison de l'habitat  
Grand Bourgtheroulde**  
Sur rdv au 02 32 39 89 99

**Soliha Normandie**  
pour une assistance aux propriétaires les plus précaires  
[www.solihanormandie.fr/](http://www.solihanormandie.fr/)

**France Renov,**  
pour tous renseignements sur vos démarches.  
[www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)

# Aide à la rénovation énergétique: comment s'y retrouver?

Vous souhaitez faire des travaux pour réduire votre consommation d'énergie mais les démarches vous semblent compliquées et vous avez peur d'être confronter à des entrepreneurs peu scrupuleux? Voici quelques pistes pour vous aider à entreprendre les travaux de rénovation énergétique dans votre maison.

**MaPrimRénov'** : ouverte à l'ensemble des propriétaires quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. **MaPrimeRénov'** permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garanties pour l'environnement). Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

**Le CEE** : le certificat d'economies d'énergie est une prime ou un bonus alloué par un fournisseur d'énergie sur présentation de la facture des travaux réalisés.

**Chèque éco-énergie normandie** : un audit énergétique est parfois utile pour entrevoir tous les travaux possibles à effectuer sur sa maison ou son appartement. La région Normandie verse une aide pour la réalisation de cet audit.



## Fête du sport

La 2<sup>e</sup> fête du sport se déroulera le 1er juillet 2023 au stade Dannetot. Durant cette journée vous pourrez découvrir les activités sportives et y participer !



## La séance de ciné

Tous les 3e mardis du mois à la Maison des Associations, le cinéma s'installe à Bourg-Achard ! Deux films sont proposés. L'un à 18h souvent destiné aux plus jeunes et un à 20h30 pour les familles ou les adultes.

Tarifs : 5 € (4€ pour les moins de 16 ans)



## Le lin roi de la Bourrette

Les 16 et 17 septembre prochain, le lin sera le thème de l'édition 2023 de la Foire à la Bourrette

# AGENDA

Voici les prochains rendez-vous proposés par la ville de Bourg-Achard de janvier à juin 2023 :

6 et 7 janvier - 19h

## **EXPO : MA VILLE DE COEUR**

*Maison des associations*

Vendredi 13 janvier - 19h

## **CÉRÉMONIE DES VOEUX**

*Maison des associations*

Mardi 17 janvier - 18h et 20h30

## **LA SÉANCE DE CINÉ**

*Maison des associations*

Samedi 21 janvier - 19h

## **NUIT DE LA LECTURE**

*Médiathèque Hector Malot*

Dimanche 22 janvier - 15h

## **GALETTE DES AINÉS**

*Maison des associations*

Dimanche 12 février - 16h30

## **SYMPHONIE DE FÉVRIER PAR**

## **L'OPÉRA DE ROUEN-NORMANDIE**

*Maison des associations*

Mardi 21 février - 18h et 20h30

## **LA SÉANCE DE CINÉ**

### **"SPÉCIAL MARDI GRAS"**

*Maison des associations*

Samedi 4 mars

## **CARNAVAL**

*par les Achardbourgeois en fête*

*Maison des associations*

Mardi 21 mars - 18h et 20h30

## **LA SÉANCE DE CINÉ**

*Maison des associations*

Mardi 18 avril - 18h et 20h30

## **LA SÉANCE DE CINÉ**

*Maison des associations*

Samedi 22 avril de 14h à 16h

## **X-PO : ET SI ON VOYAGEAIT?**

## **RÉALITÉ VIRTUELLE**

*Médiathèque Hector Malot*

Mardi 1er mai

## **LE MARCHÉ FLEURI**

*Place de la mairie*

Samedi 13 mai

## **BRADERIE DES COMMERCANTS &**

## **EXPO AUTO MOTO RÉTRO**

-

## **VENTE DE LIVRES**

*de 10h à 17h*

*Médiathèque Hector Malot*

Samedi 20 mai

## **PIERRES EN LUMIERES**

*Eglise et mairie*

Mardi 23 mai - 18h et 20h30

## **LA SÉANCE DE CINÉ**

*Maison des associations*

27 et 28 mai

## **FESTIVAL "LA CROISÉE DES ARTS"**

*Pôle des arts & maison des associations*

Mardi 6 juin - 18h00

## **NORMANDY DAY**

*Maison des associations*

Mardi 20 juin - 18h et 20h30

## **LA SÉANCE DE CINÉ**

*Maison des associations*

Mercredi 21 juin

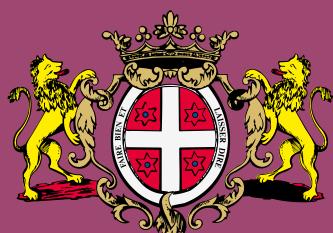
## **FÊTE DE LA MUSIQUE**

*Place de la mairie*

Samedi 1er juillet

## **FETE DU SPORT**

*Gymnase Pierre Dannerot*



**Bourg-Achard**